



UNION LOCALE DE TOURCOING ET ENVIRONS

43 rue de Lille 59200 TOURCOING

03 20 24 48 34 / ulcgt-tourcoing@live.fr

L'accident du travail était (presque) parfait...

La direction de Auchan fait des progrès : elle communique.

Forte d'une enquête du CHSCT menée au pas de charge sur les ordres d'une Ministre dont le nom restera associé à tout jamais à la destruction du Code du travail (les salariés du groupe Voix du Nord sont parmi les premiers concernés...), Auchan promulgue ses résultats de cette enquête avec un empressément qui en dit long (Fadila a pris connaissance de ces conclusions par voie de presse...).

Le verdict est sans appel : une femme a fait une hémorragie et une fausse couche, prises de douleurs atroces, *SANS JAMAIS DEMANDER DE L'AIDE*, sans jamais se plaindre, et sans se faire remarquer de quiconque, dans un espace clos où des centaines de personnes l'ont côtoyée... Dans un magasin où jadis, des yeux perçants avaient su déceler sur des images de vidéosurveillance l'œillade complice d'une caissière envers une cliente adepte de la sauce tomate... Mieux, Fadila a pu aller et venir comme bon lui semblait, et s'occuper de sa santé sans aucun obstacle. Personne n'a rien remarqué. Il faut donc conclure la chose suivante : Fadila est extrêmement discrète, a une capacité hors du commun à tolérer la douleur, voire à la camoufler. Elle est sans doute masochiste. Par ailleurs, *elle ment*.

Notre organisation s'interroge : alors que le retentissement médiatique de cette affaire, et même sa dimension politique, sont très importants, comment se fait-il que l'inspection du travail n'ait pas participé aux auditions des salariés ? Quels salariés ont été entendus et quels sont ceux qui ne l'ont pas été ? Toutes les pièces ont-elles été produites ? Notre organisation, majoritaire aux dernières élections, n'a toutefois pas le poids suffisant pour contrer une opposition résolue et agressive, et notre premier élu au CHSCT a quitté l'entreprise (pour rappel : les élections au CHSCT se font au suffrage indirect). Nous sommes donc dans l'ignorance quant aux questions posées plus haut. Nous invitons donc la presse à contacter la CFTC pour en savoir plus.



UNION LOCALE DE TOURCOING ET ENVIRONS

Ceci étant, nous pouvons noter que :

- Fadila a reçu, et ce après cet accident, un « rappel à l'ordre » lui intimant de justifier une absence (justifiée le jour même) et signé de sa « manager » de caisse. Elle est à disposition de la presse.
- Fadila a reçu une fiche de paie du mois de novembre amputée : d'une semaine de travail effectif, et des 10 jours consécutifs à son accident. Ces « erreurs » sont tellement énormes que l'on ne peut s'empêcher de penser à une sanction pécuniaire, et comme si la direction avait souhaité rompre la période d'essai. Cette fiche de paie est à disposition de la presse.
- Dès la fin de l'année passée, la direction prétendait avoir « régularisé » ces manquements. Ceci est faux. Hier seulement, sans doute dans la précipitation et l'enthousiasme, Auchan City a viré 200 euros, exactement, sur le compte de Fadila (sans autre information, cet argent lui paraît être de « l'argent sale » nous dit-elle).
- La direction de Auchan City n'a pas fait procéder à une visite médicale de la salariée, et Fadila n'a jamais eu connaissance de quelque programmation que ce soit. Lors de son entretien avec l'inspection du travail hier, 11 janvier, il lui a été signifié qu'à ce titre, le manquement de l'employeur était manifeste.
- La direction de Auchan City a mis un mois à « constater » cet accident si discret. Et ce après qu'on lui ait mis sous le nez. Question : qui a nettoyé le siège ensanglanté ? Qui a masqué les indices qui auraient permis à la direction de prendre connaissance de ce drame ?

L'empressement avec lequel Auchan a communiqué (et qui tranche avec une communication habituellement minimale et maladroite) donne la nette impression d'une certaine impatience. Nous ne sommes pas dupes.

Tourcoing, le 12 janvier 2017.